
De: Corinne Achard <c.achard@bouches-du-rhone.chambagri.fr>
Envoyé: mardi 23 avril 2019 17:06

Objet: Projet révision allégée n°2 Aix en Provence

Bonjour Madame,

Comme convenu ce matin, et suite aux échanges complémentaires intervenus avec Monsieur Jean Pierre Grosso, ici en copie de mon message, je vous confirme que la Chambre d'Agriculture n'a pas d'observation particulière à émettre sur le projet de révision allégée visé en objet concernant l'aménagement du secteur de la Constance.

Cordialement.

Corinne ACHARD

Chef de Projet Aménagement Rural

Secteur Pays d'Aix

Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône

22 Av Henri Pontier

13626 AIX en PROVENCE Cedex 1

0442238634

0630514364